

# Fédé Flash

***Vous vous apprêtez à lire un numéro spécial de Fédé Flash consacré exclusivement au dispositif actualisé de « vie collective » mis en place au sein de la FCPL. Pour favoriser la bonne information de chacun, nous avons exceptionnellement envoyé à chaque Centre PMS libre un exemplaire en version papier par agent. Vous pourrez donc conserver ces informations importantes à portée de main. Bonne lecture !***

## **Vie collective de la FCPL : c'est reparti !**

Le « métier PMS » est passionnant. C'est un métier de l'humain, un métier avec et pour l'humain. Une petite part de prévisible, une grande part d'imprévisible. Un métier qui, comme l'humain et la société, bouge, évolue, doute, (se) questionne, ne peut pas être défini une fois pour toutes, ni faire l'objet de procédures figées.

Pour tenir le cap, il est nécessaire, malgré l'agitation quotidienne, de prendre du recul de temps en temps. De partager, d'analyser, de réfléchir et de construire ensemble. De (re) définir ce qui nous anime, ce qui fait la particularité et la qualité de notre métier.

Chaque situation étant unique et traitée comme telle fait appel à l'Intelligence de l'agent et de l'équipe PMS. Intelligences individuelle et collective qui se construisent au fil du temps, tout au long des expériences vécues.

### **Sommaire Numéro spécial Décembre 2013**

*Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le nouveau modèle de vie collective*



La Fédération des Centres PMS libres (FCPL), en proposant un espace de « vie collective », entend participer à la construction de ces Intelligences. La « vie collective » est un des lieux organisés pour prendre le temps de la réflexion commune. Et, pour coller encore mieux aux attentes et aux

aspirations des équipes PMS, l'organisation de la « vie collective » vient d'être revue. Vous trouverez dans les pages qui suivent toutes les informations relatives au modèle actualisé, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier.

## Tout commença par une évaluation

La CEF, la CES, la Commission PMS-CEFA, le GREF, le GRESEC, le Conseil général, le CRM... ça vous dit quelque chose ? Si non, oubliez ces termes mystérieux qui font référence à des groupes qui existaient dans l'ancien modèle de « vie collective » ! Si oui, vous comprendrez à la lecture de ce qui suit, où pourront être traités les contenus qui étaient auparavant travaillés dans ces groupes.

La FCPL a favorisé de longue date une culture participative via un modèle de « vie collective », c'est-à-dire qu'elle organise depuis plusieurs dizaines d'années des espaces de rencontres, de réflexions et de travail en commun à destination des acteurs des 84 Centres PMS du réseau libre subventionné. Tous les quatre ans, le modèle en vigueur est évalué afin de mesurer sa pertinence au regard des attentes et aspirations des Centres PMS et des missions de la FCPL.

2013 était une année d'évaluation portant sur la période 2009-2013. Initiée et coordonnée par le Bureau de la FCPL, l'évaluation s'est déroulée comme suit :

- ✓ Le 1<sup>er</sup> mars 2013, tous les Centres PMS ont été invités, via un courrier envoyé à leur direction, à participer à l'enquête relative à la « vie collective ». 63 % des Centres PMS ont remis leur questionnaire complété à la FCPL.
- ✓ En mars 2013, les secrétaires généraux en fonction entre 2009 et 2013 ont été interrogés par écrit. Guy De Keyser, Paul Maurissen et Sophie De Kuyssche ont répondu aux questions qui leur étaient posées par le Bureau.
- ✓ Lors de sa réunion du 26 mars 2013, le Bureau de la FCPL a lui-même procédé à l'évaluation de la « vie collective ».

Les résultats de cette évaluation, traités par un groupe de travail issu du Bureau, ont été présen-

tés aux membres du Bureau lors de sa réunion du 26 avril 2013.

La synthèse des résultats de l'ensemble des démarches d'évaluation mentionnait d'une part la nécessité de maintenir un modèle de « vie collective » et, d'autre part, la nécessité de changements organisationnels pour arriver à :

- ✓ plus de souplesse au niveau de la gestion des contenus (pouvoir tenir compte des interpellations, des questions et réflexions du terrain, de l'actualité politique) ;
- ✓ plus de souplesse au niveau du calendrier (le contenu doit fixer le calendrier plutôt que l'inverse) ;
- ✓ moins de réunions, plus ciblées : privilégier la qualité plutôt que la quantité ;
- ✓ définir l'objet et le cadre du travail au préalable, avant la décision d'organiser des réunions ;
- ✓ prévoir des liens, une coordination, un fil rouge entre les contenus traités par les groupes ;
- ✓ soutenir les animateurs ;
- ✓ développer la culture participative.

Lors de sa réunion du 18 juin 2013, après avoir travaillé à une première ébauche d'un modèle actualisé de « vie collective », le Bureau a décidé de suspendre les réunions de l'ensemble des Assemblées, Commissions et groupes de travail jusqu'à la Toussaint 2013. Cette trêve lui a permis d'élaborer le modèle actualisé et de le présenter aux acteurs des Centres PMS dans les meilleures conditions. Un courrier daté du 21 juin 2013 adressé aux PO, aux directions et au personnel des Centres PMS expliquait l'état du travail d'évaluation et la suspension de la « vie collective ».

## Un modèle actualisé

Entre juin et octobre 2013, le Bureau de la FCPL a travaillé à la construction du modèle actualisé de « vie collective ». Pour construire le modèle à présent en vigueur, le Bureau de la FCPL a tenu compte de deux éléments :

- ✓ Les résultats de l'évaluation ;
- ✓ La nécessité que le modèle de vie collective remplisse une double finalité, à savoir enrichir le travail PMS sur le terrain ET alimenter le travail de représentation, d'animation, de coor-

dination de l'organisation et de services aux Centres PMS de la FCPL.

Le modèle actualisé expliqué ici a fait l'objet d'une présentation détaillée lors des récentes assemblées par fonction : les PO le 5 novembre, les directions le 7 novembre et les représentants des membres du personnel le 27 novembre 2013.

## Rien ne se perd ...

**2** Le 7 octobre 2013, le modèle actualisé commençant à prendre sa forme définitive, un courrier a été envoyé aux animateurs du GREF, du GRESEC,

de la CEF, de la CES, du CRM et de la Commission PMS-CEFA pour les avertir que le groupe qu'ils animaient n'existerait plus en tant que tel mais

que, bien entendu, les contenus traités dans ces groupes trouveront place dans le modèle actualisé.

L'énergie, le temps, le dynamisme investis dans le modèle précédent ainsi que les contenus travaillés et les préoccupations des groupes pourront tous être « réinjectés » dans le modèle actualisé. Et c'est d'ailleurs indispensable pour la réussite du projet ! Il n'y a pas rupture entre le précédent modèle et l'actuel mais bien continui-

## Concrètement

**Le modèle actualisé a une double finalité ... enrichir le travail PMS sur le terrain ET alimenter le travail de la FCPL (représentation, animation, coordination de l'organisation et services aux Centres PMS) ... que le Bureau, les commissions permanentes et les groupes de travail concrétiseront.**

### Le Bureau

C'est le Bureau, en tant que lieu de la participation déléguée, qui est garant de la double finalité du dispositif de « vie collective », à savoir enrichir le travail des Centres et celui de la FCPL. Pour ce faire, outre ses missions définies par les statuts du SeGEC, il organise et coordonne le dispositif de « vie collective ». Le Bureau donne mandat à chaque commission permanente et aux groupes de travail. Le mandat fait suite à un dialogue avec les membres de chaque commission et groupe. Le Bureau est informé de l'état des travaux. De même, le mandat est évalué par le Bureau sur base du rapport d'activités de la commission ou du groupe de travail.

Le Bureau est composé majoritairement de représentants des PO, des directions et des membres du personnel. Ceux-ci ont un mandat de deux ans.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013 il est composé de :

- ✓ Etienne Michel, Directeur Général du SeGEC
- ✓ Sophie De Kuysche, Secrétaire Générale de la FCPL
- ✓ Paul Maurissen, Secrétaire Général adjoint de la FCPL

*Pour représenter les Pouvoirs Organisateurs*

- ✓ Christian Delory, P.O. des centres PMS libres de Namur
- ✓ Mariane Frenay, P.O. des centres PMS libres du Brabant wallon
- ✓ Michel Noirhomme, P.O. des centres PMS libres du Luxembourg
- ✓ Paul Simons, P.O. des centres PMS libres de Woluwé
- ✓ Maurice Stassen, P.O. des centres PMS libres de Liège III, VI, VII et X
- ✓ Donat Wattelet, P.O. des centres PMS libres de Mons et Hornu

*Pour représenter les directions*

- ✓ Sandrine André, centre PMS libre II de Marche
- ✓ Delphine Thermol, centre PMS libre d'Erquelinnes
- ✓ Laurence Chantraine, centre PMS libre de Rixensart

té. Continuité au niveau des contenus qui seront traités sous une forme actualisée, plus proche des désidératas des acteurs PMS.

Pour assurer cette continuité, les animateurs et membres des groupes actifs dans le précédent modèle sont invités à déposer à la FCPL les archives éventuelles en leur possession et à communiquer, s'ils le jugent nécessaire, les préoccupations, sujets de travail, projets ou tout autre élément laissés en suspend.

- ✓ Anne Hermant, centre PMS libre de Couvin
- ✓ Dany Smeets, centre PMS libre de Verviers III
- ✓ Marie-Laurence Vanderschrick, centre PMS Libre d'Etterbeek

*Pour représenter le personnel*

- ✓ Anne-Marie Decock, centre PMS libre de Tournai II, infirmière
- ✓ Ginette Berger, centre PMS libre de Marchienne III, infirmière
- ✓ Anne François, centre PMS libre de Saint-Gilles II, psychologue
- ✓ Céline Holvoet, centre PMS libre de Mouscron, psychologue
- ✓ Marie-Paule Schreuer, centre PMS libre de Châtelet II, assistante sociale

*Pour représenter les Fédérations de l'enseignement*

- ✓ Janine Gobiet, représentant la FEDEFOC
  - ✓ Pascale Prignon, représentant la FESeC
- Pour représenter la Fédération des Institutions Médico-sociales - FIMS (avec voix consultative)*
- ✓ Lydwine Verhaegen

### Les commissions permanentes

Deux commissions permanentes ont vu le jour le 13 décembre dernier : la Commission Enseignement Fondamental et la Commission Enseignement Secondaire. Elles ont pour objet de traiter les sujets relatifs à l'action des Centres PMS dans leur niveau d'enseignement, sur base de l'actualité, d'interpellations et des besoins des Centres ou de la FCPL. Afin d'initier un projet, d'organiser une réunion à destination de tous les agents ou d'approfondir un sujet, les commissions ont la possibilité de créer des « espaces thématiques ». Chaque espace thématique fonctionnera dans le cadre de travail et selon les échéances fixées par la commission initiatrice. Les espaces thématiques pourront fonctionner avec des agents PMS qui ne sont pas membres des commissions.

Suite à l'appel à participation aux Commissions, 10 personnes se sont engagées dans la Commission Enseignement Fondamental et 12 dans la Commission Enseignement secondaire, pour un mandat se terminant le 31 août 2016. Voici la composition des deux Commissions :

**Commission Enseignement Fondamental**

- ✓ Nathalie Steimes, directrice, Huy II
- ✓ Béatrice Marissiaux, directrice, Woluwé III
- ✓ Françoise Delhaye, directrice, Ixelles
- ✓ Sophie Verrekt, directrice, Liège VI
- ✓ Virginie Picquot, CPP, Liège VIII

- ✓ Grégoire Georis, CPP, Tournai II
- ✓ Julie Rombouts, AS, Soignies II
- ✓ Julie Renaux, CPP, Bruxelles Sud
- ✓ Sandrine André, directrice, Marche II
- ✓ Céline Lurquin, AS, Châtelet I

#### **Commission Enseignement Secondaire**

- ✓ Cécile Zwaenepoel, AS, Bruxelles I
- ✓ Vinciane Couden, AS, Liège V
- ✓ Mireille Letouche, CPP, Bruxelles Nord Ouest
- ✓ Virginie Picquot, CPP, Liège VIII
- ✓ Magaly Verheyden, APP, Soignies I
- ✓ Chantal Andrienne, directrice, Huy I
- ✓ Michèle Huberty, directrice, Liège IX
- ✓ Florence Balfroid, AS, Bruxelles Sud
- ✓ Frédérique Picard, AS, Virton I
- ✓ Cindy Bellot, AS, Hornu I
- ✓ Marie-Paule Schreuer, AS, Châtelet II
- ✓ Delphine Wuidar, directrice, Marche I

La composition des Commissions prévoit que toutes les provinces/régions et toutes les disciplines y soient représentées. Le nombre maximum de membres est fixé à 16 par commission. En jetant un coup d'œil à la composition des commissions ci-dessus, vous remarquez que pour arriver à une composition représentative, il manque des personnes travaillant dans un Centre des provinces de Namur et du Brabant wallon. Par ailleurs, la composante « infirmier(e) » n'est pas présente non plus.

Lors de leur première réunion, les Commissions ont proposé que les personnes présentant une des caractéristiques manquantes et intéressées par le travail d'une commission puissent rejoindre le groupe lors de sa prochaine réunion (voir encadré ci-dessous).

La prochaine réunion de la Commission Enseignement Fondamental aura lieu le 31 janvier 2014, de 9.30 à 12.30 dans les locaux du SeGEC

FCPL. Celle de la Commission Enseignement Secondaire est à fixer, des locaux n'étant pas disponibles aux dates retenues lors de la réunion.

### **Les groupes de travail**

Les groupes de travail ont un mandat du Bureau pour mener à bien une tâche particulière ou traiter une thématique transversale au travail PMS. Leur composition, objectifs, modalités de travail sont fixés en fonction des caractéristiques du travail à réaliser. Les groupes SoDeMo et d'Ethique, déjà existants dans le précédent modèle, prennent place à cet endroit

### **Les assemblées par fonction**

Il existe trois assemblées par fonction :

- ✓ L'assemblée des Pouvoirs Organisateurs (APO)
- ✓ L'assemblée consultative des directeurs (ACD)
- ✓ L'assemblée des représentants du personnel (ARP)

Les assemblées traitent toute question directement en lien avec leur niveau de responsabilité dans l'action PMS.

Les assemblées se réunissent trois fois par exercice PMS et sont animées par des membres de chacune des assemblées, sur base d'une tournante régionale. Pour la période 2013-2015, c'est un PO du Hainaut qui anime l'APO, l'équipe des directeurs bruxellois l'ACD et les représentants du personnel namurois l'ARP.

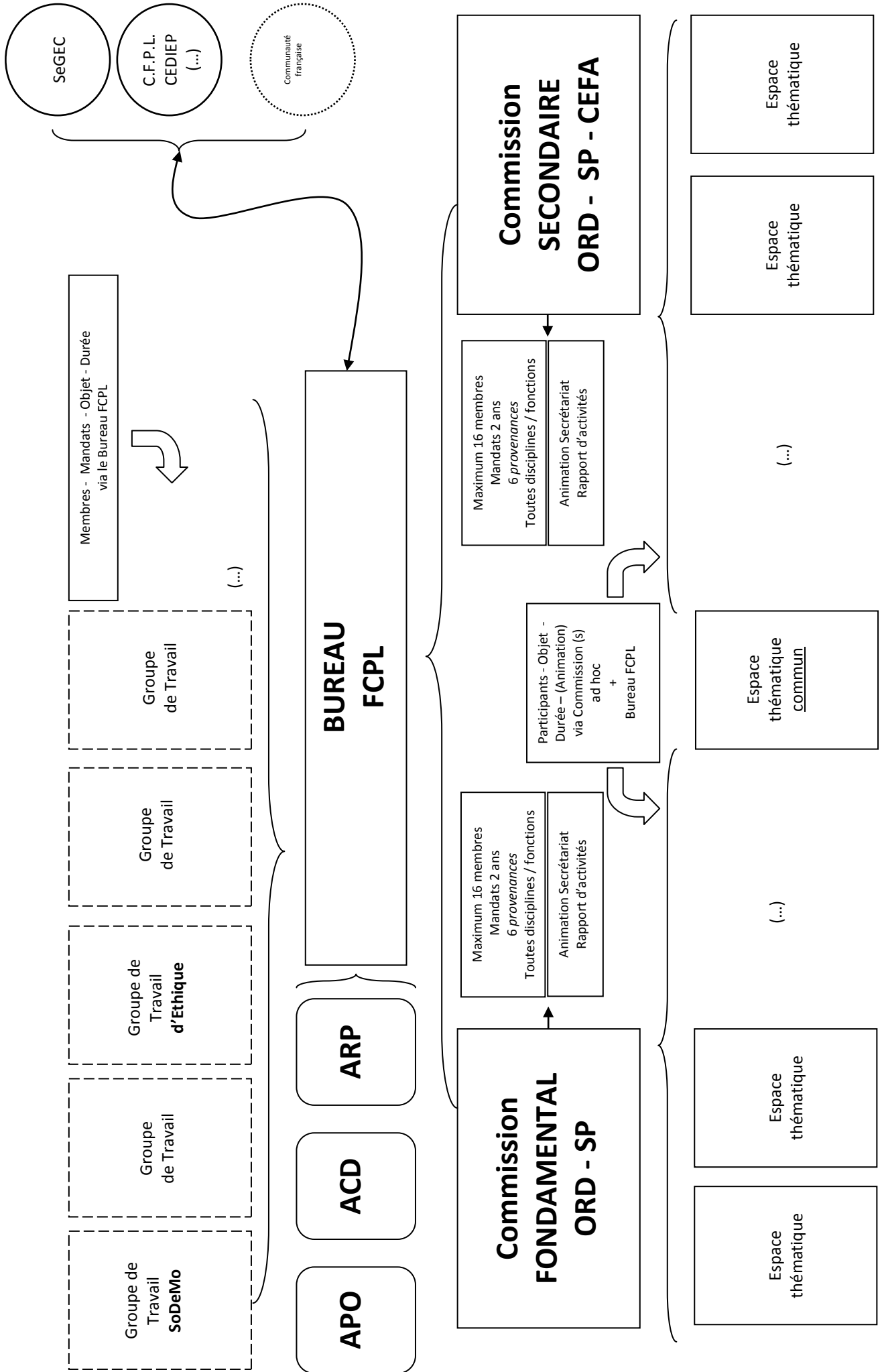
Vous voulez en savoir plus sur le modèle actualisé de « vie collective » ?

[Vous trouverez ici le document explicatif complet.](#)

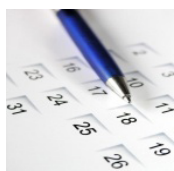
**Un appel à participation est lancé auprès des agents et des directions des Centres des provinces de Namur et du Brabant wallon, ainsi qu'auprès des infirmier(e)s (quel que soit leur lieu de travail) qui voudraient s'engager dans le travail des Commissions.**

**Merci à vous de vous signaler auprès du secrétariat de la FCPL ([isabelle.schmit@segec.be](mailto:isabelle.schmit@segec.be)) avant le 30 janvier 2014. Passé ce délai, la composition des Commissions sera définitive pour le mandat en cours.**

# Un schéma vaut mieux qu'un long discours ...







# L'agenda de janvier 2014

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
6 Début du deuxième trimestre	7	8	9 Formation 1	10 Formation 28
13 Commission d'Éthique	14 Formation 8	15 Formation 43	16 Formation 46	17 Formation 29
20 Formation 1 - Dédoublément	21 Bureau de la FCPL Formation 36	22	23 COF	24 Conseil d'Administration du CFPL Formation 22
27 Formations 26 et 34	28 Assemblée des PO Formations 8 et 34	29 Formations 13 et 35	30 SODEMO Formations 35 et 37	31 Formations 41 et 46 CEF - Commission Enseignement Fondamental

## Ressource informatique

La FCPL est assez souvent interpellée quant à l'acquisition de logiciels informatiques « au meilleur prix » singulièrement en ce qui concerne la suite MS-Office (Word, Excel, Power Point ...). Des opportunités existent pour limiter les coûts en la matière, y compris pour l'équipement d'un ordinateur (PC ou MAC) personnel. Infodidac peut vous fournir, à des prix «Enseignement » la licence d'utilisation de cette suite bureautique. Vous trouverez l'information sur [www.infodidac.be](http://www.infodidac.be). La solution Office 365 (quasi) gratuite - sous condition dans le cadre de l'enseignement - vous est également

accessible, même si la démarche d'acquisition imposée par Microsoft peut se révéler quelque peu ardue. Accéder via Infodidac, Google ou Microsoft. Enfin, Open Office constitue, si vous le souhaitez, la solution totalement gratuite et autorise une très haute comptabilité avec les formats de la suite Office (en utilisation basique, c'est du 100%). Qui plus est, la version 4 achalandée en dessin vectoriel et gestion de base de données, se révèle nettement plus rapide que les versions antérieures. Pour télécharger cette suite bureautique, passez par Google et suivez le lien Open Office.

## Il nous a quittés ...

Il venait d'avoir 65 ans et l'équipe du centre de Nivelles lui avait organisé une fête pour son départ à la retraite. Quelques jours plus tard, Christian Arend, assistant social, a tiré sa révérence. Il restera pour nous le photographe qui avait fait de magnifiques clichés de vous lors du Congrès à Mons, en 2008. Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

## La pensée du mois



*Cela semble toujours impossible.  
Jusqu'à ce qu'on le fasse.*

**Nelson Mandela**  
1918-2013